



Centre Communautaire d'Action Sociale
BARBATRE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 du mois de décembre à 14h30,
Le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale de BARBATRE, dûment convoqué, conformément à l'article L 2121.17 du Code général des collectivités territoriales, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Louis GIBIER.

Nombre de conseillers en exercice : 17

Nombre de conseillers présents : 9

Date de la convocation : le 4 décembre 2025

Présents : M. Louis GIBIER, Président, Mme Catherine COESLIER, Vice-Présidente, M. Jean-Maurice FOUASSON, Mme Marie-Henriette ELIE, Mme Colette GROIZARD, Mme Christianne COGNEE, Mme Christiane FOURAGE, Mme Lucienne CHARON, Madame Danielle COMBE

Absents ayant donné un pouvoir : Mme Sylvie GUEGUEN (pouvoir donné à Catherine COESLIER), M. Guy ATLE (pouvoir donné à Louis Gibier), M. Fabrice ROUSSEAU (pouvoir donné à Christianne COGNEE), Madame Juliette SEGUIN (pouvoir donné à Colette GROIZARD)

Absents : Mme Myriam PRAUD, Mme Mireille DENIS, Mme Martine POMARE, M. Patrice RAIMOND

Désigné secrétaire de séance : Mme Danielle COMBE

DEL025_16 : Affaires financières : Approbation des subventions 2025 pour les associations à caractère social

Il est proposé d'étudier les demandes de subvention des associations à caractère social suivantes :

	Attribué en 2024	Demandé pour 2025	Proposition Commission
Banque alimentaire	141 €	123 €	123 €
BTP CFA Vendée	0 €	Pas de montant	0 €
Croix Rouge	0 €	Pas de montant	0€
Entraid'Addict	110 €	120 €	110 €
FAJ	0 €	Pas de montant	0 €
FSL	0 €	Pas de montant	0 €
JALMALV	0 €	Pas de montant	0 €

La Cicadelle	0 €	Pas de montant	0 €
MFR Saint-Gilles-Croix-de-Vie	0 €	Pas de montant	0 €
Restaurants du Cœur	200 €	2 350 €	200 €
Secours Catholique	200 €	Pas de montant	200 €
Secours Populaire	300 €	Pas de montant	300 €
Solid'her	0 €	Pas de montant	200 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DONNE SON ACCORD** au versement des subventions aux associations précitées et aux montants ci-dessus énumérés ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à mettre en œuvre cette délibération.

DELIBERATION

PUBLIEE

Le 17/12/25

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme,
En Mairie, le 17/12/25

Le Président,
Louis GIBIER

La secrétaire de séance
Danielle COMBE



A handwritten signature in black ink that reads "Danielle Combe".